

Émile DURKHEIM (1917)

# “ Introduction à la morale ”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: [jmt\\_sociologue@videotron.ca](mailto:jmt_sociologue@videotron.ca)

Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: [http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques\\_des\\_sciences\\_sociales/index.html](http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html)

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

## Émile Durkheim (1917)

### “ Introduction à la morale ”

Une édition électronique réalisée à partir d'un texte d'Émile Durkheim (1917), « *Introduction à la morale* » Texte rédigé en 1917. Extrait de la *Revue philosophique*, 89, 1920, pp. 81 à 97. Pages rédigées en 1917. Publication posthume préparée par Marcel Mauss, neveu de Durkheim. Texte reproduit in *Émile Durkheim, Textes. 2. Religion, morale, anomie* (pp. 313 à 331). Paris: Les Éditions de Minuit, 1975, 508 pages. Collection: Le sens commun.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format  
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 8 octobre 2002 à Chicoutimi, Québec.



# Table des matières

“ Introduction à la morale ”

Section I

Section II

Première rédaction

Deuxième rédaction

# « Introduction à la morale »

---

Émile Durkheim (1917) \*

Extrait de la *Revue philosophique*, 89, 1920, pp. 81 à 97. Texte reproduit in *Émile Durkheim. Textes. 2. Religion, morale, anomie* (pp. 313 à 331). Paris: Les Éditions de Minuit, 1975, 508 pages. Collection: Le sens commun.

## I

[Retour à la table des matières](#)

\* Extrait de la *Revue philosophique*, 89, 1920. Publication posthume préparée par Marcel Mauss qui la fit précéder de la note suivante :

*Les quelques pages que nous éditons ici sont le dernier écrit d'Émile Durkheim. Elles furent rédigées, entre mars et septembre 1917, pendant la période où les médecins lui permirent de travailler.*

*L'écriture en est plus fine que jamais, et tremblée. Bien que ce soit déjà une copie il y a, par places, des chutes de fins de mots. L'expression trahit quelquefois la maladie ; mais le développement est complet et il n'y a que quelques paragraphes, - au milieu du § II - que Durkheim était en train de récrire.*

*Si fragmentaire, si inachevée qu'elle soit, nous pensons que cette publication indiquera dans quel sens et dans quel style Durkheim eût écrit sa Morale. Ces pages en sont le début. Il l'avait en effet commencée - dans un dernier acte d'énergie et d'esprit de devoir - alors qu'il savait ne pouvoir l'achever.*

*Nous pourrions probablement la publier sous la forme du Cours de physique des mœurs où il la professa pour l'avant dernière fois - avec son Cours de Morale domestique. Ces Cours sont en effet rédigés complètement.*

*Seulement autre chose est le livre, autre chose est le texte de leçons orales.*

*C'est pourquoi il sera sans doute utile de lire ces deux premiers paragraphes de l'Introduction à la morale qui devait former le premier volume de la Morale.*

*D'autre part, Durkheim y donne le plan de ce premier volume. On pourra donc un jour comparer ce qu'eût été cette Introduction avec ce qui y correspond dans le cours de Physique des mœurs.*

*Un mot encore pour mieux montrer ce qui aurait dû suivre dans ce premier volume de ce grand ouvrage.*

*Le manuscrit était sur la table de Durkheim, classé dans un dossier avec un certain nombre de résumés de leçons dont, évidemment, il avait l'intention de se servir. Quelques-unes seulement sont étrangères au sujet. Mais la plupart datent d'un Cours de morale professé à la Sorbonne avant la guerre. Il allait y puiser, dans un ordre déjà établi, éprouvé, les idées des chapitres suivants.*

*Nous en donnons les titres, suggestifs par eux-mêmes.*

OBJET DU COURS. Conception traditionnelle de la morale (*correspond aux pages publiées ici*).

CRITIQUE DE LA MORALE TRADITIONNELLE.

CRITIQUE DE LA CONCEPTION QUI FAIT DE LA MORALE QUELQUE CHOSE DE TOUT SUBJECTIF,

CRITIQUE DE LA THÉORIE DE TARDE.

LA QUESTION ET LA SOLUTION KANTIENNE.

CRITIQUE DE LA MORALE KANTIENNE.

*Toutes ces leçons se rapportent à l'Introduction de ce premier volume.*

*Le Livre I était sans doute destiné à être alimenté des leçons dont les titres sont :*

JUGEMENT DE VALEUR ET IDÉAL (L'idéalisme sociologique).

LA CONSCIENCE MORALE INDIVIDUELLE ET LA MORALE OBJECTIVE (Morale et conscience morale).

POINT DE VUE OBJECTIF ET SUBJECTIF (Sentiment de la justice. Idée de justice).

RAPPORT DE LA MORALE PUBLIQUE ET DE LA MORALE INDIVIDUELLE (L'autonomie et la solution kantienne).

TYPE COLLECTIF ET TYPE MOYEN.

UNITÉ DES DEUX ÉLÉMENTS (L'idéal et le devoir).

COMMENT POUVONS-NOUS NOUS ATTACHER A LA SOCIÉTÉ ?

*En plus, certains résumés de leçons proviennent de toutes autres parties du Cours. Durkheim avait probablement l'intention d'en extraire quelques faits et quelques idées pour nourrir cette Introduction. Ce sont :*

LEÇON D'OUVERTURE DU COURS DE MORALE DOMESTIQUE.

LE DIVORCE.

LES TROIS ZONES DE PARENTÉ.

*Elles sont empruntées au Cours de Morale domestique. Quatre autres ont été retirées du Cours de morale : ce sont*

*Deux leçons sur LA PROPRIÉTÉ KANTIENNE.*

*Deux leçons sur LA PROPRIÉTÉ. LA THÉORIE KANTIENNE.*

*Deux leçons sur LE CONTRAT CONSENSUEL ET LES SANCTIONS.*

Le mot de morale est pris couramment en deux sens différents.

On entend par là un ensemble de jugements que les hommes, individuellement ou collectivement, portent sur leurs propres actes comme sur ceux de leurs semblables, en vue de leur attribuer une valeur très spéciale, qu'ils estiment incomparable aux autres valeurs humaines. C'est la valeur morale. Une habileté technique, si grande qu'elle soit, n'a jamais tenu lieu d'une vertu ; il n'a jamais paru qu'un acte d'improbité pût être compensé par une heureuse invention, un tableau de génie ou une découverte scientifique. En quoi consiste cette valeur, qu'est-ce qui la caractérise, c'est ce que nous ne pouvons dire au début de la recherche ; nous essaierons de répondre à la question au cours de ce livre. Mais, dès à présent, cette incomparabilité des valeurs morales suffit à établir que les jugements moraux occupent une place à part dans l'ensemble des jugements humains, et c'est tout ce qui nous importe.

Ces jugements sont inscrits dans les consciences adultes normales ; nous les trouvons tout faits en nous, sans que nous ayons conscience, le plus souvent, de les avoir élaborés d'une manière réfléchie, ni surtout méthodique et scientifique. En face de l'acte moral ou immoral, l'homme réagit spontanément et même inconsciemment. Il lui semble que cette réaction sort des profondeurs de sa nature ; nous louons ou nous blâmons par une sorte d'instinct et sans qu'il nous soit possible de faire autrement. C'est pourquoi nous nous représentons si souvent la conscience morale comme une sorte de voix qui se fait entendre en nous sans que nous sachions le plus souvent quelle est cette voix et d'où lui vient son autorité.

Mais on entend aussi par morale toute spéculation méthodique et systématique sur les choses de la morale. Ce qu'est cette spéculation, quel en est l'objet, quelle en est la méthode, c'est ce que les penseurs sont loin d'avoir déterminé avec précision.

Cette spéculation a bien, en partie, le même objet que les jugements que la conscience morale rend spontanément. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit d'apprécier des manières d'agir, de louer ou de blâmer, de distribuer des valeurs morales positives ou négatives ; de marquer des formes de conduite que l'homme doit suivre, d'autres dont il doit se détourner. Mais, sur deux points essentiels, la méthode d'appréciation n'est pas la même.

**1\*** Les jugements énoncés par les penseurs reposent sur des principes : ils sont coordonnés et systématisés. Le moraliste sait ou croit savoir pourquoi il loue ou il blâme : il s'interdit d'obéir à un instinct aveugle ; il donne ses raisons. D'une manière générale, ces raisons sont déduites d'une certaine façon de concevoir l'homme. On le représente comme une raison ou une sensibilité, comme un être individuel ou, au contraire, comme essentiellement sociable, comme visant des fins générales et impersonnelles ou comme poursuivant des buts tout particuliers, etc. Et c'est sur cette conception qu'on s'appuie pour lui recommander tel précepte d'action de préférence à tel autre.

Ces raisons, quelles qu'elles soient, sont élaborées par le moraliste avec toute la méthode dont il est capable. Par là, toutes ces spéculations ont ou s'efforcent d'avoir un caractère scientifique, par lequel elles s'opposent aux jugements spontanés de la conscience commune.

**2\*** Les règles de la morale usuelle s'appliquent aux actes humains, les jugent, les approuvent ou les blâment. Les doctrines des moralistes s'appliquent aux règles morales elles-mêmes, les jugent, les acceptent ou les rejettent

suivant qu'elles sont ou non conformes aux principes dont on part. Le moraliste ne se regarde aucunement comme engagé à suivre l'opinion commune ; il s'accorde, au contraire, le droit de la critiquer, de la redresser, de la réformer s'il y a lieu ; il ne la fait sienne, en tout cas, qu'après une enquête méthodique. Il ne se laisse arrêter par aucune des prescriptions que suivent les hommes, si sacrées qu'elles passent pour être. Il pourra déclarer criminelles des pratiques qui sont unanimement respectées, ou obligatoires des manières d'agir qui n'ont aucunement ce caractère. Kant n'était pas d'accord avec tous ses contemporains ; les théoriciens du socialisme jugent sévèrement les idées qui sont à la base des conceptions courantes du droit de propriété.

Toute morale, quelle qu'elle soit, a son idéal : la morale que suivent les hommes à chaque moment de leur histoire a donc le sien qui s'incarne dans les institutions, dans les traditions, dans les préceptes qui règlent usuellement la conduite. Mais, par dessus cet idéal, il y en a toujours d'autres qui sont en voie de formation. Car l'idéal moral n'est pas immuable ; il vit, évolue, se transforme sans cesse, en dépit du respect dont il est entouré. Celui de demain ne sera pas celui d'aujourd'hui. Des idées, des aspirations nouvelles jaillissent qui entraînent des modifications, et même des révolutions profondes dans la morale existante. Le rôle du moraliste est de préparer ces transformations nécessaires. Comme il ne se laisse pas arrêter par la morale instituée, comme il revendique le droit d'en faire table rase, si ses principes le lui commandent, il peut faire œuvre originale, travailler dans le nouveau. Les courants de toute sorte qui sillonnent la société, et entre lesquels se partagent les esprits, c'est par lui qu'ils prennent conscience d'eux-mêmes et parviennent à s'exprimer d'une manière réfléchie. Ce sont même ces courants qui suscitent les doctrines morales, c'est pour les satisfaire qu'elles prennent naissance. Seuls, les temps qui sont moralement divisés sont inventifs en matière de morale. Quand la morale traditionnelle n'est pas contestée, quand on ne sent pas le besoin de la renouveler, la réflexion morale languit.

La spéculation morale, qui nous paraissait d'abord avoir un caractère scientifique, vise donc en même temps des fins pratiques. Elle est œuvre de pensée et de réflexion ; mais elle est aussi un élément de la vie. C'est pourquoi on dit d'elle qu'elle est à la fois art et science. Elle tend à orienter l'action tant des individus que des sociétés. Mais elle prétend appuyer sur des faits, sur des données plus ou moins positives l'orientation qu'elle recommande. Cette forme mixte de la spéculation n'est, d'ailleurs, pas spéciale à la morale. La pédagogie, la politique, ont encore le même caractère, comme la médecine et l'alchimie l'avaient autrefois. Cette ambiguïté n'est sans doute pas conforme aux exigences de la droite logique. La méthode de la science n'est pas celle de l'art : il y a même entre l'une et l'autre une opposition radicale. La science a



pour domaine le passé et le présent qu'elle s'attache à exprimer aussi fidèlement que possible ; l'art est tourné vers l'avenir qu'il cherche à anticiper et à construire par avance. Mais toutes les fois que la pensée s'applique à un nouvel ordre de faits, c'est pour répondre à certaines nécessités vitales, plus ou moins urgentes ; or, quand elle se met ainsi au service de l'action, elle en emprunte les méthodes, qu'elle compose avec les siennes propres. De là ces combinaisons dont la morale, telle qu'elle est couramment entendue, nous offre encore un exemple.

## II

[Retour à la table des matières](#)

Que la spéculation morale puisse difficilement se dépouiller de tout caractère pratique, c'est ce qui ne saurait être contesté. Les règles de la morale sont, avant tout, destinées à faire agir. La spéculation sur les règles de la morale ne saurait donc se désintéresser de l'action. Il n'y a pas de science digne de ce nom qui ne se termine en art : autrement, elle ne serait que jeu, distraction intellectuelle, érudition pure et simple. A plus forte raison en est-il ainsi d'une spéculation qui a l'action même pour objet et pour matière. S'amuser à réfléchir sur la pratique pour le plaisir d'y réfléchir apparaît un peu comme contre nature. Un moraliste qui se bornerait à étudier la morale en théoricien, sans chercher à anticiper la forme idéale qu'elle est appelée à réaliser ne remplirait donc qu'une partie de sa tâche.

Mais comment ce problème pratique peut-il et doit-il être traité ?

Voici comment, jusqu'à présent, ont procédé les moralistes, à quelque école qu'ils appartiennent. Ils posent en principe que le système complet des règles morales est contenu dans une notion cardinale dont il n'est que le développement. Cette notion, ils s'efforcent de l'atteindre, et, une fois qu'ils croient l'avoir découverte, il ne leur reste plus qu'à en déduire les préceptes particuliers qu'elle implique, pour avoir la morale idéale et parfaite. Peu importe que cette morale concorde avec celle que les hommes pratiquent effectivement, ou la contredise : il lui appartient de régenter les mœurs, de leur faire la loi, elle n'a pas à les suivre. Elle n'a pas à se préoccuper de l'éthique telle qu'elle est, mais uniquement de l'éthique telle qu'elle doit être.

Mais cette notion fondamentale, comment l'obtenir ? On sait comment, suivant une école qui a joué un rôle considérable dans l'histoire de la pensée, mais qui ne compte plus aujourd'hui qu'un petit nombre de représentants, l'idée morale ferait partie de notre constitution native. Nous la trouverions toute faite en nous ; elle serait gravée au fond de notre conscience. Pour la découvrir, il suffirait de regarder au dedans de nous-mêmes, de nous scruter avec soin et de nous analyser. - Mais à supposer que la notion du moral ait cette origine, nous ne pouvons la reconnaître au milieu des autres idées qui peuplent notre esprit que si nous avons déjà une représentation de ce qui est moral et de ce qui ne l'est pas, c'est-à-dire si nous avons déjà la notion qu'il s'agit de découvrir. Le problème est déplacé ; il n'est pas résolu.

Le plus généralement, c'est à la psychologie que le moraliste demande cette notion initiale. On admet comme une évidence que la morale étant la règle suprême de la conduite doit se trouver naturellement comprise dans l'idée qu'on se fait de la nature humaine et en doit être déduite. Si l'on sait ce qu'est l'homme, on sait *ipso facto* comment il doit se comporter dans les principales circonstances de la vie, et n'est-ce pas là ce qui constitue la morale ? Celle-ci apparaît donc comme la simple application des lois que la psychologie croit avoir établies.

Mais, tout d'abord, cette conception de la morale comme psychologie appliquée méconnaît un des caractères distinctifs de la morale. La physique ou la chimie appliquée, l'hygiène ou la thérapeutique déduisent des propositions établies par les sciences correspondantes des instruments d'action qu'elles mettent à la disposition des hommes pour leur permettre de réaliser leurs desseins, d'atteindre aux fins qu'ils poursuivent. L'ingénieur, par exemple, tire de la mécanique les moyens de construire des ponts, le médecin tire des lois de la biologie normale ou pathologique les moyens de réaliser la santé, etc. Mais aucune de ces techniques ne légifère sur les fins elles-mêmes. Elles prennent ces fins comme posées, supposent que les hommes leur attachent du prix, et s'occupent uniquement des procédés les plus commodes et les plus efficaces de les atteindre. Il en va autrement de la morale. La morale consiste, avant tout, à poser des fins ; elle dicte à l'homme des buts qu'il est tenu de poursuivre et, par là, elle se distingue des sciences appliquées proprement dites.

## Première rédaction <sup>1</sup>.

[Retour à la table des matières](#)

D'autre part, comment les fins morales pourraient-elles être déduites de la psychologie ? L'homme que la psychologie étudie est l'homme de tous les temps et de tous les pays, toujours et partout identique à lui-même. Les lois psychologiques sont invariables, tout comme les lois du monde physique. L'idéal moral, au contraire, varie avec les lieux et les époques. Celui de Rome n'était pas celui de la Grèce, celui du Moyen-Age n'était pas le notre. Et cette diversité n'est pas due à une sorte d'aberration foncière qui empêcherait l'homme d'apercevoir sa véritable destinée ; elle est fondée dans la nature des choses. La morale d'un peuple exprime son tempérament, sa mentalité, les conditions dans lesquelles il vit ; c'est un produit de son histoire. Elle est un élément intégrant de chaque civilisation ; or, si toutes les civilisations ont un fond commun, cependant, elles ne se ressemblent que par les caractères les plus généraux. Chacune a son individualité, et, par conséquent, ne dépend que pour partie des facultés humaines en général, Il en est de même de la morale.

Mais l'objection décisive que soulève cette méthode est la suivante. A supposer que la morale exprime réellement la nature de l'homme, elle ne peut, en tout cas, correspondre qu'à un aspect déterminé et très particulier de cette nature : c'est l'aspect moral. Le développement de nos facultés spéculatives, esthétiques, des aptitudes techniques de toute sorte, de la force physique, etc., a, certes, un intérêt humain de premier ordre, mais la morale n'y est pas intéressée. La morale n'a pas à prescrire comment il faut cultiver l'intelligence, assouplir le corps, affiner le goût rendre l'homme habile ; elle n'a même pas à régir toutes les formes de l'action, toutes les facultés pratiques ; mais celles-là seulement qui sont morales. On a dit parfois de la morale qu'elle est la règle

---

<sup>1</sup> Ici est la seule difficulté que présente le manuscrit de Durkheim. Tous les paragraphes qui suivent sont repris presque exactement dans le même ordre au début de l'autre partie du manuscrit que nous nommons 2e rédaction.

Mais le manuscrit est continu jusqu'à la p. 88 et s'arrête comme on verra plus bas ; puis reprend et redevient continu à partir de la 2e rédaction.

Nous avons voulu mettre sous les yeux du lecteur les deux textes.

Mais il est évident que c'est la 2e rédaction qui allait devenir définitive. Cependant l'indication : « Citation de Fouillée » (p. 90, allusion à P. 87), - pour qui connaît le soin avec lequel Durkheim établissait ses manuscrits - prouve qu'il avait l'intention de procéder aux coupures et aux recollages que son changement de plan rendait nécessaires.

Il sera facile de lire ce chapitre en sautant simplement tous les paragraphes intitulés Première Rédaction et en reprenant à « On dira » p. 88. [Marcel Mauss]

de la conduite ; mais l'expression est trop générale, la morale ne gouverne que certaines modalités de la conduite, à savoir celles qui ont des fins morales. Et quelles sont celles qui ont ce caractère ? Si important que soit l'élément moral dans l'homme, ce n'en est pas le tout. Mais alors, qu'est-ce qui distingue cet élément des autres ? A quoi se reconnaît-il ? Par quelles propriétés se singularise-t-il ? Par quels signes se manifeste-t-il ? La psychologie ignore ces questions qu'il appartient à la morale elle-même de résoudre.

On raisonne généralement en ces matières comme si la question se résolvait d'elle-même, comme si tout le monde en concevait la solution de la même manière. Est-ce que tous les honnêtes gens ne s'entendent pas sur la nature du bien et du mal et, par conséquent, sur les caractères distinctifs du moral ? « Est-il besoin, dit M. Fouillée, de longues études d'histoire, de jurisprudence comparée, de religion comparée » pour arriver à savoir « pourquoi nous ne devons pas tuer, voler, violer, etc. » ; d'où vient « l'affection fraternelle, le respect des enfants... la fidélité à accomplir une promesse » ? Ce sont là des vérités évidentes qui se révèlent immédiatement à l'intuition de la conscience. Sans doute, on sait bien que les philosophes divergent sur la façon dont le moral doit être formulé et traduit en concepts : de là viennent les débats qui durent depuis que la pensée philosophique s'est appliquée aux choses morales. Et cependant malgré ces divergences, on estime que la morale tient tout entière dans une vue très simple, repose sur une notion élémentaire qui ne suppose aucune recherche laborieuse, méthodique, scientifique, qui ne saurait être l'occasion de véritables découvertes. Ne dit-on pas couramment que la morale est la chose de tout le monde, qu'elle est donnée à toutes les consciences, qu'elle n'est pas à découvrir ?

Mais de quel droit attribue-t-on à la vie morale cette situation privilégiée dans l'ensemble du réel ? Pour la science, il n'y a pas de réalité qui soit immédiatement évidente par elle-même. Il n'en est pas qu'il ne faille d'abord traiter comme une inconnue dont la nature intime ne se révèle que progressivement. On commence par noter les signes les plus extérieurs par lesquels elle se manifeste, puis à ces signes, on en substitue d'autres qu'on dit <sup>1</sup> ... leur nature,

<sup>1</sup> Ici il y a une lacune et la phrase non achevée s'arrête au bas de la page. Mais une autre page non terminée se retrouve rangée avec le reste du manuscrit et continue évidemment cette phrase. Il suffit de supprimer les trois derniers mots « qu'on dit » et les trois premiers de la correction « peu à peu ». On lira donc : « en substituer d'autres à mesure qu'on avance », etc. Voici le texte : [M.M.] « ... Peu à peu à mesure qu'on avance dans la recherche. C'est seulement quand on a dépassé le cercle des apparences sensibles, qu'il devient possible d'atteindre les caractères plus profonds de la chose, ceux qui tiennent à son essence, dans la mesure où on peut [employer] scientifiquement cette expression. Le savant qui commence à étudier la lumière ou l'électricité en sait uniquement ce que ses sens en aperçoivent. Il n'y voit qu'une chose à étudier, dont il ignore tout et c'est seulement quand il en pousse l'analyse plus loin et plus profondément qu'il arrive à s'en faire une conception différente. Pourquoi en serait-il autrement de la réalité morale? »

et ce n'est pas la psychologie qui peut à elle seule répondre à toutes ces questions.

## Deuxième rédaction <sup>1</sup>.

[Retour à la table des matières](#)

On dira que le but de ces pratiques est de réaliser la nature de l'homme et que, sous ce rapport, elles ne sont que des corollaires pratiques et des applications de la psychologie. Mais d'abord la manière dont elles s'imposent impérativement, leur caractère obligatoire qui, comme nous le verrons, leur est inhérent et essentiel, serait inexplicable si elles avaient vraiment cette origine. Si elles ne faisaient qu'exprimer la nature humaine, si elles n'en étaient que le développement, elles ne lui seraient pas imposées : si elles lui sont surajoutées, c'est qu'elles traduisent autre chose que l'homme, c'est qu'elles traduisent un autre ordre de réalités, c'est qu'elles sont plus qu'humaines en quelque sens. C'est qu'elles sont en rapport avec un autre monde, et qui réclame une autre science.

Mais de plus, quand on dit de la morale qu'elle exprime l'homme, les fins de l'homme, on entend que l'homme a une nature définie et immuable qui est toujours et partout semblable à elle-même : c'est cet être permanent, qui n'est d'aucun temps ni d'aucun pays, qu'étudie la psychologie. Or, en fait, l'être vivant qu'est l'homme ne saurait se laisser enfermer dans aucune formule définie et arrêtée. La vie, toute vie est riche d'un nombre infini de germes de toute sorte, dont quelques-uns sont présentement actualisés, qui répondent spécialement aux exigences, aux sollicitations présentes du milieu, mais dont beaucoup sommeillent, provisoirement inutilisés, possibles, qui s'éveilleront demain peut-être à l'existence quand des circonstances nouvelles seront données. Toute vie est changement et est réfractaire aux états statiques. Un être vivant n'est pas fait pour une fin unique ; il peut se prêter à des fins très différentes est s'adapter à des situations multiples. Il est toujours prématuré de dire de lui qu'il est fait pour un unique genre d'existence, et de lui fixer par avance une

---

Ce paragraphe se retrouve plus loin sous la forme qu'il a prise dans la deuxième rédaction. [Marcel Mauss]

<sup>1</sup> Cette deuxième rédaction débute par une lacune qui ne peut être très longue, et devait se raccorder à peu près à l'endroit où nous avons marqué que Durkheim avait recommencé sa rédaction (p. 86). [Marcel Mauss]

manière d'être arrêtée dont il ne saurait changer. Cette fixité est la négation de la vie. On ne saurait dire une fois pour toutes de lui : voici ce qu'il est et il ne saurait devenir autre.

A plus forte raison en est-il ainsi de la nature humaine : l'histoire n'est pas seulement le cadre naturel de la vie humaine, l'homme est un produit de l'histoire. Si on le sort de l'histoire, si on essaie de le concevoir en dehors du temps, fixé, immobile, on le dénature. Cet homme immobile n'est plus l'homme. Ce ne sont pas seulement des aspects secondaires, des caractères accessoires de sa nature qu'il met en relief au cours du temps ; ce sont des qualités profondes et essentielles, des manières de faire et des pensées fondamentales. Le primitif ne se représente pas le temps, l'espace, la force, la cause, etc., de la même manière que l'homme d'aujourd'hui. Les notions qui sont à la base de sa mentalité ont changé aux divers moments de l'histoire. Le sentiment de la personnalité, qui est à la racine de notre vie morale actuelle, apparaît tardivement ; les Romains ne l'avaient encore que sous une forme voilée et enveloppée. La manière dont l'homme se situe dans le monde, la façon dont il conçoit ses rapports avec les autres êtres et avec ses semblables varie suivant des conditions de temps et de lieu. Or, l'idéal moral dépend toujours étroitement de la conception que les hommes se font d'eux-mêmes et de leur place dans l'univers. On ne saurait donc le déduire des lois abstraites de la psychologie qui, elles, sont invariables. N'est-ce pas, au reste, une vérité reconnue par l'histoire que la morale est un des éléments essentiels de la civilisation, et ne sait-on pas que la civilisation est une chose essentiellement changeante qui, si elle tient à la constitution générique de l'homme dans ses attributs les plus généraux, présente cependant les formes, les modalités les plus diverses, et par conséquent doit dépendre de quelque cause elle-même essentiellement variable et qui, par suite, ne saurait directement et uniquement se relier aux facultés humaines en général <sup>1</sup>.

Enfin, à supposer que la morale exprime la nature de l'homme, elle ne saurait correspondre qu'à un aspect très déterminé de cette nature : c'est la nature morale. Le développement des facultés spéculatives, esthétiques, des aptitudes techniques de toute sorte, de la force physique, etc., a, certes, un intérêt humain de premier ordre, mais n'intéresse pas la morale. La morale n'a pas à prescrire comment il faut cultiver l'intelligence, assouplir le corps, affiner le goût, rendre l'homme habile ; elle n'a même pas à régir toutes les forces de l'action, toutes les facultés pratiques, mais seulement celles qui sont morales. Mais quelles sont celles qui ont ce caractère ? C'est ce qu'il faudrait

---

<sup>1</sup> En marge, Durkheim écrit ces mots : « Il y a un homme en général. Mais ce n'est pas tout l'homme. L'homme est toujours semblable, identique à soi et toujours différent.

savoir. Si important que soit l'élément moral dans l'homme, ce n'en est pas le tout. Mais alors, qu'est-ce qui distingue cet élément des autres ? A quoi se reconnaît-il ? Par quelles propriétés se singularise-t-il ? Par quels signes se manifeste-t-il ? Tant qu'on n'a pas répondu à ces questions, il n'est pas possible de déduire la morale de la nature humaine, cet idéal y fût-il réellement contenu tout entier. Car on ne sait pas en quoi consiste la nature morale de l'homme, ce qui fait de lui un être moral.

On raisonne très généralement en ces matières comme si la question se résolvait d'elle-même et n'en était Pas une ; comme si la solution allait de soi ; comme si tout le monde la concevait de la même manière. Est-ce que tous les honnêtes gens ne s'entendent pas sur la nature du bien et du mal, et, par conséquent, sur les caractères distinctifs du moral ? (Citation de Fouillée). Sans doute, on sait bien que les philosophes divergent sur la façon dont le moral doit être formulé, traduit en concept, caractérisé : de là des débats qui durent depuis que la pensée philosophique s'est appliquée aux choses morales. Et cependant, malgré ces divergences qui sont pourtant démonstratives, qui témoignent bien qu'il y a là une réalité qui n'est pas manifeste par elle-même, tous les penseurs sont d'accord pour croire que la morale consiste tout entière dans une vue très simple, qu'elle repose sur une notion élémentaire, évidente par elle-même qui, en tout état de cause, ne saurait être la conclusion de recherches méthodiques et laborieuses, proprement scientifiques ; on n'y voit qu'une évidence. Les hommes peuvent ne pas apercevoir de la même manière en quoi elle consiste ; mais si elle pose des problèmes, elle n'est pas, par elle-même, le résultat ou l'occasion de problèmes. Le tout est de bien mettre la main sur cette évidence ; de ne pas la confondre avec une autre ; de l'énoncer comme il convient. Mais qu'elle ne puisse qu'être posée, c'est ce que tout le monde reconnaît.

A la vérité, qu'est-ce qu'une évidence sur la nature de laquelle on n'est pas d'accord ? sur l'expression de laquelle les hommes sont en conflit ? D'une manière générale, de quel droit pose-t-on qu'une évidence, que la réalité morale se révèle d'elle-même à l'observateur ? Pour le savant, il n'y a pas de réalité qui soit évidente par elle-même ; il n'en est pas qui, au début de la recherche, ne soit et ne doive être traitée comme une *x*, comme entièrement ignorée. Pour l'atteindre, on se sert d'abord des signes extérieurs par lesquels elle se manifeste le plus ostensiblement. Puis à ces signes extérieurs et sensibles, on en substitue d'autres, à mesure qu'on avance dans la recherche. Mais c'est seulement quand on a dépassé le cercle des apparences sensibles, qu'il est possible d'atteindre les caractères profonds de la chose, ceux qui tiennent à son essence, dans la mesure où l'on peut employer ce mot dans la langue scientifique. Les savants qui commencent à étudier la lumière ou

l'électricité n'en savent que ce que leurs sens aperçoivent, ils y voient une chose à étudier ; c'est seulement quand ils poussent plus loin l'analyse, plus loin et plus profondément, qu'ils parviennent à s'en faire une conception différente. Pourquoi en serait-il autrement de la réalité morale ? On nous dit qu'elle tient à la nature de l'homme. Mais la nature de l'homme est chose complexe. Qu'exprime-t-elle de l'homme ? L'individu ou l'être collectif. Et si c'est l'un ou l'autre, quel aspect en traduit-elle ? Si nous voulons nous placer dans l'attitude d'esprit que commande la méthode scientifique, nous devons nous dire que, à ce Point de l'étude, nous n'en savons rien et n'en pouvons rien savoir. Nous ignorons totalement qu'est-ce qui fait de l'homme un être moral, quelles sont les causes qui ont suscité les états d'esprit divers, idées et sentiments, qui constituent la moralité. Pourquoi l'homme présente-t-il cet ensemble, cette attitude si parti. culière de l'esprit et de la volonté, que ne connaît pas l'animal, ou que l'animal ne connaît en tout cas que sous une forme indirecte et de pure analogie ? A quoi ces états, ces attitudes correspondent-ils dans la réalité ? Qu'y a-t-il dans le milieu où vit l'être humain qui les détermine et en rend compte ?

Sans doute, dans la pratique, les hommes prennent et doivent prendre les vérités morales comme accordées, comme des truismes sur lesquels on ne discute pas. Elles sont si fortement enracinées dans toutes les consciences saines, qu'elles sont mises au-dessus du doute. Elles servent de base à l'action, mais elles sont ou passent pour être au-dessus de la réflexion. Pour qu'elles puissent orienter efficacement la conduite, il faut qu'elles soient acceptées comme des axiomes, comme des évidences. Quand, dans l'histoire, il arrive que les idées, les principes sur lesquels repose une morale ne jouissent plus d'un crédit suffisant pour s'imposer d'autorité, quand on commence à s'interroger sur leur légitimité, quand on leur demande leurs titres, c'est que cette morale est ébranlée, c'est qu'elle doute d'elle-même ; et elle ne peut douter d'elle-même sans perdre de son empire. Mais nous vivons d'évidences pratiques de ce genre, qui ne sont des évidences que de nom, qui répondent uniquement à certaines nécessités de l'action. Pour pouvoir nous mouvoir comme il convient au milieu des choses du monde sensible, nous nous en faisons certaines représentations : nous nous représentons le soleil comme un disque plat et de quelques centimètres, la lumière comme un corps ténu, impalpable, léger, qui traverse l'air à la manière d'une flèche, le vent comme un souffle, etc. Le savant s'affranchit de cette prétendue évidence. Il remplace ces fausses notions, pratiquement utiles, par de tout autres, qui sont élaborées d'après de tout autres méthodes. Tout nous autorise à penser qu'il en doit être de même des choses morales. La représentation que s'en fait le vulgaire ne saurait être conforme à la réalité. Elle peut répondre aux exigences de la



pratique courante ; mais elle ne traduit pas le fond des choses et, par conséquent, ne saurait instaurer des pratiques nouvelles.

En résumé, s'il est bien vrai que le but dernier de toute morale est d'édifier un idéal, une morale supérieure à celle qui, en fait, est pratiquée par les hommes, cette construction suppose au moins une notion qui ne saurait être postulée, que nous ne trouvons pas toute faite en nous, mais qui ne peut être que la conclusion de tout un ensemble de recherches, de toute une science : c'est la notion de ce qui est moral. En quoi cette science peut-elle consister ?

La notion de la vie ne peut se dégager que de la science de la vie : elle en suit et en condense les progrès. La notion du moral, si on veut qu'elle ne soit pas simplement une donnée de sens commun, ne peut être construite que par la science des faits moraux. De quelque façon qu'on conçoive l'idéal moral, la morale est une réalité existante, donnée dans l'observation ; bien que, au point où nous en sommes, nous ignorions encore en quoi consistent les faits moraux, on peut considérer comme certain que ce mot de morale, qui se retrouve sous des formes diverses dans toutes les langues, connote des phénomènes qui se distinguent de tous les autres phénomènes humains par des caractères définis et homogènes <sup>1</sup>.

A quel ordre de la réalité appartiennent-ils ? c'est ce que nous ne pouvons dire présentement. Sont-ils des émanations de la conscience individuelle ou des produits de la mentalité collective, c'est ce que nous aurons à préciser dans la suite de ce travail. Mais tout nous autorise à présumer qu'ils sont, qu'ils constituent une catégorie de choses naturelles. Ils peuvent donc, et même on peut dire par avance qu'ils doivent être objet de science, de quelque manière que cette science doive être conçue. Il doit y avoir moyen de les analyser, de les classer, de les ranger en genres et en espèces, de déterminer leur place dans l'ensemble des autres phénomènes, les causes dont ils dépendent, etc. Et c'est de ces descriptions, de ces analyses, de ces classifications, de ces explications que peut être dégagée cette notion du moral que les doctrines des moralistes supposent, se donnent, mais ne justifient pas. En un mot, c'est l'étude de la vie morale qui seule peut nous révéler ces propriétés distinctives, cette essence du fait moral, de laquelle on croit pouvoir déduire ensuite tout le détail de l'idéal moral. A supposer même que l'idée morale soit tout entière en nous, comme on l'a tant de fois supposé ; quelle nous soit donnée avec notre constitution native, nous ne pouvons la découvrir qu'en partant de l'analyse des faits moraux. Car c'est dans ces faits et par eux que

---

<sup>1</sup> En marge, ces mots : « ce sont des préceptes d'un certain genre dont tout le monde sent bien les propriétés singulières. » [Marcel Mauss]

l'idée se réalise ; c'est par eux qu'on peut l'atteindre. Pour la distinguer de toutes les idées qui, à des titres divers, coexistent avec elle dans notre conscience, il faut partir de ces faits, de ces préceptes, de ces pratiques qui l'expriment, qui la traduisent plus ou moins adéquatement, et remonter ensuite de proche en proche jusqu'à la conception fondamentale d'où ils découlent. Si vraiment cette source intérieure de la vie morale existe réellement en nous, c'est, en tout état de cause, par cette voie seulement que nous pouvons arriver à la découvrir.

Ainsi l'art de la morale, la construction de l'idéal moral supposent toute une science, positive et inductive, qui embrasse tout le détail des faits moraux.

Cette science est même beaucoup plus étendue et plus complexe qu'on ne pourrait croire d'après la première esquisse qui vient d'en être tracée. Si l'on s'en tient à ce qui vient d'être dit, elle se bornerait à un seul problème : elle aurait pour unique tâche de déterminer les traits distinctifs de ce qui est moral ; puis une fois muni de cette notion, l'art de la morale essaierait de construire le plan de la morale idéale. Mais, en réalité, jamais une science ne tient tout entière dans un seul problème : les questions qu'elle se pose sont toujours aussi multiples que les faits qu'elle étudie. Et, en effet, le problème qui se pose à propos de la morale dans son ensemble, se répète, sous des formes variées et dans des conditions diverses, à propos de chacune des sphères de la vie morale. Si le moraliste a besoin de savoir ce qu'est la morale d'une manière générale, il ne peut traiter de la morale domestique, par exemple, que s'il commence par déterminer les préceptes multiples qui constituent cette partie de la morale, quelles sont les causes qui les ont suscités, les fins auxquelles ils répondent, et c'est seulement ensuite qu'il est possible de rechercher comment ces préceptes doivent être modifiés, rectifiés, idéalisés. Pour pouvoir dire ce que la morale familiale est appelée à devenir, encore faut-il savoir comment la famille s'est constituée, comment elle a pris la forme qu'elle affecte actuellement, quelle est sa fonction dans l'ensemble de la société, comment les divers devoirs domestiques sont en rapport avec cette fonction, etc. Et les mêmes recherches doivent être entreprises à propos de la morale professionnelle, de la morale civique, de la morale internationale, en un mot à propos de chacune des catégories de devoirs.

D'ailleurs, il est aisé de comprendre que la notion générique du moral ne peut être qu'un résumé, une synthèse de toutes ces notions particulières : la première ne vaut que ce que valent les autres. Pour se faire une idée de ce qu'il y a d'essentiel dans les faits moraux, il ne suffit pas d'en prendre un aperçu schématique et plus ou moins sommaire. Sans doute, au début de la recherche, il est possible, et même, comme nous le verrons, nécessaire de définir ces faits

par leurs caractères extérieurs et apparents, de manière à déterminer et à circonscrire l'objet de l'étude. Mais si ces définitions initiales et provisoires sont indispensables pour bien marquer où sont situées et à quoi se reconnaissent les choses sur lesquelles doit porter la science, elles n'en disent pas la nature intime et profonde. Celle-ci ne se révèle qu'au fur et à mesure qu'on entre en contact avec la réalité, qu'on en [décrit] analyse les multiples aspects, qu'on avance dans l'étude des faits particuliers. Ce n'est pas avec des généralités sommaires que l'on peut spéculer sur l'idéal moral : c'est tout un monde qu'il faut explorer.

La méthode généralement suivie par les moralistes a donc besoin d'être gravement transformée.

D'ordinaire, ils partent d'une formule de la moralité établie, comme nous avons vu, à l'aide de procédés mal définis et qui ne fait, au fond, qu'exprimer les sentiments propres du moraliste. Puis, de cette formule, ils déduisent - ou croient déduire - les pratiques morales qu'ils se proposent de recommander aux hommes. Mais cette formule, quoi qu'elle vaille, ne peut être que la conclusion de toute une science qui porte sur le détail des règles morales ; conclusion qui ne peut, d'ailleurs, être que provisoire, et qui est perpétuellement destinée à être révisée à mesure que progresse la science dont elle dérive. Or cette science est seulement en train de se faire : elle date d'hier. Seuls, jusqu'à présent, quelques sociologues y ont collaboré. Il n'est pourtant pas de tâche plus urgente, car les anticipations de l'art moral n'ont et ne peuvent avoir d'autre base que cette science des faits moraux acquis et réalisés.

A cette science, nous donnons, couramment, le nom de science ou physique des mœurs <sup>1</sup>. Le mot de mœurs indiquant, dans notre pensée, la morale qui est effectivement observée par les hommes à chaque moment de l'histoire, celle qui a pour elle l'autorité de la tradition, par opposition à celle que le moraliste conçoit comme la morale de l'avenir. Mais l'expression n'est pas sans ambiguïté et en fait, a donné lieu à des équivoques. Sans doute, la morale du temps se retrouve dans les mœurs, mais dégradée, mise à la portée de la médiocrité humaine. Ce qu'ils traduisent, c'est la façon dont l'homme moyen applique les règles de la morale, et il ne les applique jamais sans compromission ni réticence. Les mobiles auxquels il obéit sont mêlés : il en est de nobles et de purs, mais il en est aussi de vulgaires et de bas. Au contraire, la science dont nous esquissons le plan, se propose d'atteindre les préceptes moraux, dans leur pureté et leur impersonnalité. Elle a pour objet la morale

---

<sup>1</sup> L'expression que nous employions dans l'enseignement était Physique ou science des mœurs et du droit. Explication des deux mots.

elle-même, la morale idéale, planant au-dessus des actes humains, non les déformations qu'elle subit en s'incarnant dans les pratiques courantes qui ne peuvent la traduire qu'imparfaitement <sup>1</sup>. Comment elle y peut parvenir, c'est ce que nous aurons à nous demander. Mais si tel est son objet, le mieux est de lui donner un nom qui rappelle la matière dont elle traite : nous l'appellerons donc : science de la morale ou science des faits moraux, entendant par là qu'elle traite des phénomènes moraux, de la réalité morale, telle qu'elle se présente à l'observation, soit dans le présent, soit dans le passé, Comme la physique ou la physiologie traitent des faits qu'elles étudient. Quant aux spéculations sur l'avenir, elles ne sont que science appliquée.

L'ouvrage dont nous donnons aujourd'hui le premier volume a pour but d'exposer, dans son ensemble, l'état dans lequel se trouve cette science, de décrire, par conséquent, et d'expliquer, dans la mesure où le permettent nos connaissances, les principaux faits de la vie morale, et de dégager de ces études théoriques les conclusions pratiques qu'elles impliquent.

Mais, avant d'aborder le détail des faits, plusieurs questions préjudicielles doivent être examinées. Ce sera l'objet de ce livre d'introduction.

Ces questions sont les suivantes :

1° Pour étudier les faits moraux, encore faut-il savoir où ils sont situés, c'est-à-dire à quel ordre de réalité ils ressortissent. Ce sont évidemment des phénomènes de conscience. Mais de conscience individuelle ou de conscience collective ? Et s'ils relèvent de l'une et de l'autre, quelle est la part et quel est le rôle de chacune d'elles ? (Liv. I).

2° Si, comme nous nous proposons de l'établir, ils sont essentiellement sociaux ; si, surtout, c'est sous leur forme sociale qu'ils doivent avant tout attirer la recherche scientifique, à quels signes se reconnaissent-ils parmi les autres faits sociaux ? (Liv. II).

3° Quelle est leur place dans l'ensemble de la vie collective ? (Liv. III).

---

<sup>1</sup> En marge, ces mots : « Opposition entre mœurs et morale. » [Marcel Mauss]

4° Enfin, quand on les aura situés, localisés, caractérisés, mis en rapports avec les phénomènes dont ils sont le plus immédiatement parents, il y aura lieu de rechercher comment, d'après quelle méthode il convient de les traiter scientifiquement, et comment, de ces études scientifiques et théoriques, des conclusions pratiques peuvent être déduites.

Fin de l'article.